

## **GUILLOTIÈRE**

# **Commerce et santé**

L'Association de développement du Commerce de Lyon 7<sup>e</sup> (ADC7) et *Eovi mutuelles présence* ont signé le 1<sup>er</sup> février une convention de partenariat. Elle vise à mettre en relation les acteurs du monde du commerce et de la santé. Objectif : informer et sensibiliser les commerçants aux questions liées à l'assurance maladie, la santé, la prévoyance, la retraite et l'épargne. La création d'un contrat spécifique est envisagée afin d'assurer une meilleure protection aux commerçants, artisans ainsi qu'à leurs salariés et de mieux répondre à leurs besoins.